

# LA FORCE DE LA PAIX



Côte d'Ivoire

Volume 3 - N°001

Janvier-Février 2011



**Avançons sur la route de la paix**

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION  
« LA FORCE DE LA PAIX »

SUR LE SITE

[www.onuci.org](http://www.onuci.org)

**Editorial****UN COMBAT DE SISYPHE**

**D**epuis le 28 novembre 2010, la Côte d'Ivoire traverse une crise sans précédent. Les Ivoiriens ont voté à plus de 81% pour l'un des deux candidats en lice pour le second tour de la présidentielle. Comme elle l'a fait des audiences foraines en 2006 à la certification de la liste électorale définitive en 2010, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a été et reste aux côtés du peuple ivoirien. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Y.J Choi, a appliqué, en toute impartialité et de façon méthodologique, le mandat de certification que lui a confié le Conseil de sécurité.

Chaque fois qu'il a été sollicité à Abidjan, sur le continent et à travers le monde, le Chef de l'ONUCI a partagé son expérience de la certification de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire. Cette consultation a donné un résultat, sans équivoque : Alassane Ouattara, soutenu par le Rassemblement des Houphouëtistes pour la paix (RHDP) a remporté l'élection avec 54,10 pourcent des voix. Ce résultat, loin de ramener la paix et la cohésion sociale, a plongé la Côte d'Ivoire dans une spirale de violences, de déclarations guerrières, d'exactions ainsi que d'exode externe et interne des populations.

Sur le plan humanitaire, le Libéria qui se remet à son rythme d'une terrible guerre civile, accueille sur son sol plus de 70 000 réfugiés ivoiriens. Sur le plan interne, les chiffres ne cessent de monter. Des populations fuyant Duékoué, Lakota, Abobo, Toulepleu, Bolequin et d'autres villes de Côte d'Ivoire redoutent des exactions et craignent de tomber sous des balles,

parfois perdues.

Qui pis est, des menaces de conflit armé entre les deux-ex belligérants sont réelles, particulièrement à l'Ouest. Il faut tout faire pour que ces menaces ne se matérialisent car un retour aux affrontements militaires aurait des conséquences incalculables pour le peuple ivoirien ainsi que pour la sous-région.

En dépit de cette photographie, que certains qualifient de catastrophe, l'ONUCI, menant un combat sisyphien, n'a pas varié dans sa démarche pour la résolution de la crise par la voie pacifique. Le 16<sup>e</sup> sommet de l'Union Africaine (UA), tenu à Addis-Abeba du 30 au 31 janvier 2011 et auquel M. Choi a participé dans la délégation du Secrétaire général, Ban Ki Moon, a reconnu comme seul Président de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara.

Un panel de cinq Chefs d'Etat mandaté par l'UA, composé des Présidents Blaise Compaoré du Burkina Faso, Idriss Deby Itno du Tchad, Jacob Zuma de l'Afrique du Sud, Jakaya Kikwete de Tanzanie, sous la houlette de Mohamed Ould Abdel Aziz de Mauritanie, a été mis sur pied. Il s'est donné jusqu'au mois de mars pour accompagner la Côte d'Ivoire vers une sortie de crise par le dialogue.

Dans cette ambiance, la mission onusienne n'est pas épargnée par les critiques et les attaques, en particulier venant du camp du Président sortant, Laurent Gbagbo. Des patrouilles ont été ciblées par des tirs de Forces de Défense et de Sécurité (FDS), des entraves sont faites de plus en plus régulièrement par des jeunes fidèles au Président Gbagbo. Toutes ces

difficultés n'entament en rien la volonté de la mission de préserver les trois éléments : les résultats de l'élection présidentielle certifiés par YJ Choi le 3 décembre 2010, la protection de l'hôtel du Golf où se trouvent le Président élu, Alassane Ouattara et son gouvernement et la protection des populations.

La mission onusienne reste concentrée sur ses objectifs et poursuit ses contacts diplomatiques et politiques avec toutes les parties prenantes pour une sortie de crise inclusive en Côte d'Ivoire. Le Chef de la mission onusienne, qui a reçu le soutien de ses pairs de la sous-région, l'a répété à Dakar le 28 février durant la réunion trimestrielle des Représentants spéciaux du Secrétaire général de l'ONU.

Malgré ces engagements et médiations africaines, il urge, au regard de la crise qui n'est plus seulement politique, mais également humanitaire, que la paix prenne le dessus sur l'intolérance, la rumeur et la violence.

La situation que traverse la Côte d'Ivoire aujourd'hui interpelle toute la communauté internationale qui est à nouveau à son chevet.

L'ONUCI va multiplier les consultations et les initiatives en direction des acteurs directs et de tous ceux qui sont impliqués dans la recherche d'une solution rapide à la situation actuelle. Toutes les énergies sont déployées pour que cessent les exactions et l'ONUCI croit encore en la volonté et en la capacité de tous les Ivoiriens, hommes, femmes, jeunes pour sauver la démocratie et respecter le choix du peuple.

Directeur de publication : **Hamadoun Touré**  
 Rédacteur en Chef : **Malick Faye**  
 Coordinatrice : **Rosamond Bakari**  
 Graphiste Designer : **Jean Brice N'doli**  
 Illustrations : **Serge Assain Aliké**  
 Crédits photos : **Basile Zoma**

Publié par le Bureau de l'Information publique - [www.onuci.org](http://www.onuci.org)  
 Copyright © « La Force de la Paix » 2011 • Tous droits réservés



# Y. J. CHOI À LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION PACIFIQUE À LA CRISE POSTÉLECTORALE



Le Représentant spécial a multiplié les rencontres pour mettre fin à la crise postélectorale © UN/ONUCI

Les activités du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Y J Choi, au cours des deux derniers mois, ont essentiellement tourné autour des questions de la crise postélectorale ainsi que les explications relatives à la tryptique du mandat de l'ONUCI notamment la protection des populations, la sauvegarde du résultat de l'élection présidentielle et la protection de l'Hotel du Golf.

A cet effet, le Représentant spécial a multiplié des rencontres tant sur le plan national qu'international. Sur le continent africain, invité à Addis Abeba en Ethiopie, dans le cadre du 16è Sommet de l'Union africaine, M Choi avait à cœur de faire comprendre la crise postélectorale. Il a également mis l'accent sur la contribution de

l'ONUCI aux efforts en cours pour surmonter l'impasse politique née du second tour de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire.

Après son séjour dans la capitale éthiopienne, le Chef de l'ONUCI s'est rendu à New York où il a rencontré des délégations des pays contributeurs de troupes. Ceux-ci se sont félicités de l'attitude de la Mission en vue de trouver une solution pacifique à la crise postélectorale. Ils ont réitéré leur engagement à fournir l'appui nécessaire en troupes et en matériel pour permettre à l'ONUCI d'accomplir son mandat dans la protection des civils.

Le 4 février, le Représentant spécial a, au cours d'un exposé sur la crise postélectorale ivoirienne devant le Conseil de sécurité, fait part de la dé-

gradation de la situation humanitaire ayant entraîné des milliers de déplacés internes ainsi que des réfugiés au Liberia.

Au plan national, outre une importante délégation des rois et chefs traditionnels avec laquelle il a échangé, le Représentant spécial a eu des entretiens avec le médiateur suppléant de la République, Jean Pokou. Aux rois et Chefs traditionnels, M. Choi a expliqué son rôle de certificateur tel que confié par le Conseil de sécurité, à la demande des parties ivoiriennes, ainsi que les méthodes utilisées. Par-dessus tout, le chef de l'ONUCI a précisé que la certification n'était intervenue qu'à l'issue de chaque tour de l'élection présidentielle.

Le Représentant spécial s'est également entretenu avec les journalistes accrédités à New York lors d'une vidéoconférence sur des questions liées à la crise postélectorale, à la certification et à la situation humanitaire.

Dans le cadre de ses consultations avec les autorités politiques et administratives ivoiriennes, le Chef de l'ONUCI a rencontré le Président Alasane Ouattara et le Premier ministre, Guillaume Soro. Il s'agissait selon lui de faire connaître la tryptique du mandat de l'ONUCI.

A tous, M. Choi a réitéré la volonté de l'ONUCI de contribuer à soutenir les efforts pour une solution apaisée.

Juliette Amantchi

## RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

### LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Ensemble disons **NON!**  
à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles



Avançons sur la route de la paix

CÔTE D'IVOIRE



# LA CERTIFICATION ET LA VÉRITÉ DES URNES

Les cinq critères-cadres pour la certification de l'élection présidentielle : paix, inclusivité, accès aux médias d'Etat, liste électorale définitive et résultats, consignés au paragraphe 32 du 16<sup>e</sup> rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), ont été largement partagés avec tous les acteurs politiques ivoiriens et acceptés par tous.

Le Chef de la mission onusienne déclarait ainsi le 28 septembre 2010 devant le Conseil de sécurité à New York « **j'ai l'intention de sauvegarder les résultats des élections avec engagement, honneur et détermination. Je m'assurerai que les résultats soient respectés, le vainqueur étant en fait la personne qui aura remporté les élections** ».

Le 12 novembre 2010, s'appuyant sur les cinq critères-cadres, Y. J Choi a estimé que le premier tour de l'élection présidentielle avait eu lieu dans un environnement globalement pacifique et sécurisé, malgré des incidents isolés, notamment des actes d'intimidation et d'obstruction à la liberté de mouvement dans certaines régions. Le processus était ouvert, a-t-il poursuivi, estimant que toutes les personnes remplissant les conditions définies, aussi bien par la loi électorale que par les accords politiques, avaient pu déposer leur candidature.

Le candidat du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), Henri Konan Bédié, arrivé en troisième position au premier tour avec un peu plus de 25%, dès la certification des résultats du premier tour, en dépit des réserves émises d'ailleurs rejetées par le Conseil Constitutionnel, a accepté la certification du Représentant spécial.

La certification, il n'en a jamais été autant question que depuis le 3 décembre 2010 date de la certification des résultats du second tour. Résultats contestés par la Majorité présidentielle. Le débat télévisé du jeudi 25 novembre 2010 entre les deux candidats au second tour, Laurent Gbagbo,



Une électrice s'appretant à voter en présence du Représentant special Y.J. Choi © UN/ONUCI

candidat sortant et Alassane Ouattara, son challenger par sa courtoisie avait pourtant enthousiasmé plus d'un. Tout ne pourrait que se dérouler dans le respect des règles démocratiques ainsi que du choix du peuple de Côte d'Ivoire, pensaient tous les observateurs avertis.

Comme lors du premier tour, le Représentant spécial du Secrétaire général a encouragé la CEI à publier les résultats le plus rapidement possible pour éviter toute spéculation et tension. Ceux-ci ont donné Monsieur Alassane Ouattara vainqueur avec 54,10% des voix. Laurent Gbagbo était lui crédité de 45,90 %. Le Conseil constitutionnel, saisi par le président sortant, a inversé les chiffres et le résultat final, invalidant neuf départements du Nord de la Côte d'Ivoire.

Conformément à son mandat et à l'accord de Prétoria signé par les différents protagonistes en 2005, après évaluation et analyse de tous les procès verbaux transportés par l'Onuci et reçus de la CEI, Y.J Choi a certifié les résultats (comme lors du premier tour), faisant d'Alassane Ouattara, le Président élu de Côte d'Ivoire. La CEI avait dans son délibéré, déclaré Alassane Ouattara élu avec 54,10 des voix contre 45,90 % au Président sortant Laurent Gbagbo. Les réclamations déposées par la Majorité prési-

dentielle (LMP) auprès du Conseil Constitutionnel ne pouvant en aucun cas influencer sur le résultat final. Un verdict incontestable, endossé par la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) par l'Union Africaine (UA) et la communauté internationale.

Plus de 81% d'ivoiriens se sont rendus aux urnes dans l'espoir de voir leur vote respecté. Aujourd'hui la majorité d'entre eux, attend de voir la vérité des urnes triompher. Y.J Choi disait le 8 décembre devant les médias : « **je suis absolument certain d'avoir trouvé la vérité concernant la volonté du peuple ivoirien, telle qu'exprimée le 28 novembre. La volonté du peuple c'est qu'il a choisi une personne et non deux comme vainqueur de l'élection présidentielle** ».

La sauvegarde du résultat fait en effet partie d'un des éléments clés du mandat de l'ONUCI et le Chef de la mission, qui maintient des contacts étroits avec toutes les parties ivoiriennes, se montre disponible pour partager sa méthodologie avec les différentes missions de l'Union Africaine et tous ceux qui œuvrent pour que la vérité des urnes soit respectée.

*Eliane Hervo-Akendengué*

# L'ONUCI S'ENGAGE À CONTINUER D'EXÉCUTER SON MANDAT

La crise postélectorale est à son troisième mois. Les Ivoiriens, en se rendant en masse aux urnes le 28 novembre dernier pour le second tour de la présidentielle, étaient loin de s'imaginer que leurs espoirs pour une sortie de crise en douceur seraient déçus.

Le refus des résultats sortis des urnes, qui ont donné gagnant le candidat du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), l'annulation, incompréhensible du reste, du vote dans plusieurs départements de la partie septentrionale du pays par le Conseil constitutionnel, ont provoqué une impasse politique qui installe la Côte d'Ivoire sur la voie de lendemains incertains.

De fait, la crise postélectorale a rapidement fait le lit de la violence politique, marquée par une vague de manifestations de militants de l'opposition, suivies d'une répression féroce des Forces de défense et de sécurité (FDS), fidèles au président sortant, Laurent Gbagbo.

Le bilan est lourd. Du 1er décembre à la fin du mois de février, plus de 315 morts ont été dénombrés, selon des chiffres fournis par la Division des Droits de l'Homme de l'ONUCI. Des dizaines de milliers de personnes déplacées et autant de réfugiés dans les pays voisins, selon les agences humanitaires de l'ONU. La crise postélectorale a également mis à mal la cohésion sociale, avec les nombreux affrontements intercommunautaires signalés dans plusieurs parties du pays, notamment dans les régions du Moyen-Cavally et du Sud-Bandama.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), mandatée par la communauté internationale pour accompagner le processus électoral, auréolée de son rôle de certificateur du scrutin, après avoir accompli sa tâche, se retrouve encore une fois à éteindre des foyers de tension. La mission onusienne doit aussi subir des attaques de toutes sortes de la part de ceux-là mêmes, qui avaient accepté son rôle de certification.



Des casques bleus en patrouille  
© UN/ONUCI

Qui plus est, certains d'entre eux ont fait le pari insensé de gêner le fonctionnement de l'institution, en entravant notamment la liberté de mouvement de sa force. On ne compte plus les cas de blocage des convois de ravitaillement de l'ONUCI. Circuler devient difficile dans toute la partie sud du pays pour les troupes de la mission. Sur les différents corridors, civils et FDS se mettent au travers du chemin des casques bleus pour les empêcher d'accomplir leur mission.

Deux fois de suite, des éléments de l'ONUCI ont dû recourir à l'emploi d'une force mesurée pour faire face à une foule hostile. Le 26 janvier, ils ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des civils qui avaient bloqué un de leurs convois au corridor Gesco, à l'entrée d'Abidjan. Le 28 du même mois, les casques bleus ont démantelé des barricades érigées à quelques mètres seulement du camp de transit de l'ONUCI à la Riviera.

Situation similaire dans les villes de l'intérieur sous le contrôle du Gouvernement du président sortant. Les dif-

férents contingents, les composantes Observateurs militaires (MILOBS) et Police des Nations Unies (UNPOL), ont dû réduire le nombre de leurs patrouilles quotidiennes depuis le début de la crise postélectorale mais les ont rendus plus robustes.

Ainsi, selon le Quartier général du Secteur Ouest de l'ONUCI, le nombre de patrouilles a chuté de près de 45% entre novembre 2010 et janvier 2011. Une telle situation constitue, a n'en pas douter, un manquement au rôle de protection des civils qui a été assigné à la mission. Alors que des exactions ont été signalées dans divers endroits, à Ndotré, près d'Abidjan, ainsi que dans les départements de Lakota et d'Issia, l'ONUCI a été empêchée de se rendre sur place pour enquêter.

Du reste, la communauté internationale, qui a mandaté l'ONUCI est pleinement consciente des difficultés auxquelles font face actuellement les militaires et les policiers de la Mission. Ainsi, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y. J. Choi disait récemment que « **c'est la première fois que l'ONU maintient une mission dans un endroit où l'autorité de facto nous demande de quitter le pays.** »

Toutefois, certains sont d'avis qu'aujourd'hui plus qu'auparavant, l'ONUCI ne saurait rester inactive face à cet énorme défi. C'est pourquoi, parallèlement à ses efforts sur les plans national et international pour surmonter l'impasse politique que la crise postélectorale a engendrée, la Mission a intensifié sa campagne en faveur du renforcement de la cohésion sociale et de la préservation d'un environnement électoral apaisé.

Les régions du Zanzan, des Savanes, de La Vallée du Bandama et du Worodougou, ont ainsi accueilli des forums d'échange avec les populations. Il s'agit pour le personnel de l'ONUCI de rassurer celles-ci que la Mission continue d'exécuter vigoureusement son mandat, malgré le contexte de crise aiguë.

Malick Faye

# LE REPRESENTANT SPECIAL ADJOINT RENCONTRE DES ORGANISATIONS FEMININES ŒUVRANT POUR LA PAIX

Les femmes ivoiriennes veulent contribuer aux efforts destinés à mettre fin à la crise postélectorale, née du scrutin du 28 novembre dernier. Conscientes du rôle important de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour la sortie de crise, elles ont rendu visite, le 21 janvier 2010, au Représentant spécial adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Ndolamb Ngokwey.

Selon la porte-parole des femmes issues de plusieurs associations fem-

partialité politique et militaire observée par l'ONUCI.

La mission doit faire face à des tentatives d'entraver le mouvement de ses troupes à travers le territoire ivoirien et à des attaques verbales de personnes qui l'accusent de parti-pris.

Rappelant le mandat de l'ONUCI dans un climat marqué par la violence politique et les violations des droits de l'homme, il a indiqué que l'envoi imminent des 2000 casques bleus et des hélicoptères décidé récemment

1325 et 1820 du Conseil de Sécurité sur la protection des femmes et de la Charte africaine des Droits de l'Homme, par les organisations internationales intervenant dans la crise en Côte d'Ivoire. Rappelant la place qu'occupent les femmes dans toutes les sociétés humaines, elles ont également réclamé l'inclusion de médiatrices de haut niveau dans les délégations envoyées en Côte d'Ivoire, en vue d'une meilleure prise en compte des droits de la femme.

La cessation immédiate et inconn-



Ndolamb Ngokwey s'entretenant avec la délégation des femmes œuvrant pour la paix © UN/ONUCI

nines, Salimata Porquet, la délégation était venue solliciter l'appui de l'ONUCI en ce qui concerne la sécurité des citoyens et la réalisation de projets visant à contribuer à un environnement postélectoral sécurisé. «**Nous souhaiterions développer une série d'actions de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire ivoirien en vue de renforcer la cohésion sociale et participer activement aux missions de médiation qui sont initiées** », a expliqué Mme Porquet, présidente du Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO.

Félicitant les associations féminines pour leur initiative, M. Ngokwey a saisi cette opportunité pour rappeler l'im-

par le Conseil de sécurité contribuerait, sans aucun doute, au renforcement de la protection des civils. «**Les femmes peuvent jouer un rôle majeur dans la résolution des conflits lorsqu'elles décident de se mettre ensemble, lorsqu'elles sont solidaires et restent unies** », a-t-il estimé.

Dans une déclaration lue lors de la rencontre, les femmes ont lancé un appel pressant à l'Organisation des Nations-Unies, l'Union Africaine, la CEDEAO, et les parties impliquées dans la crise ivoirienne.

Elles ont demandé, notamment, le respect scrupuleux des Résolutions

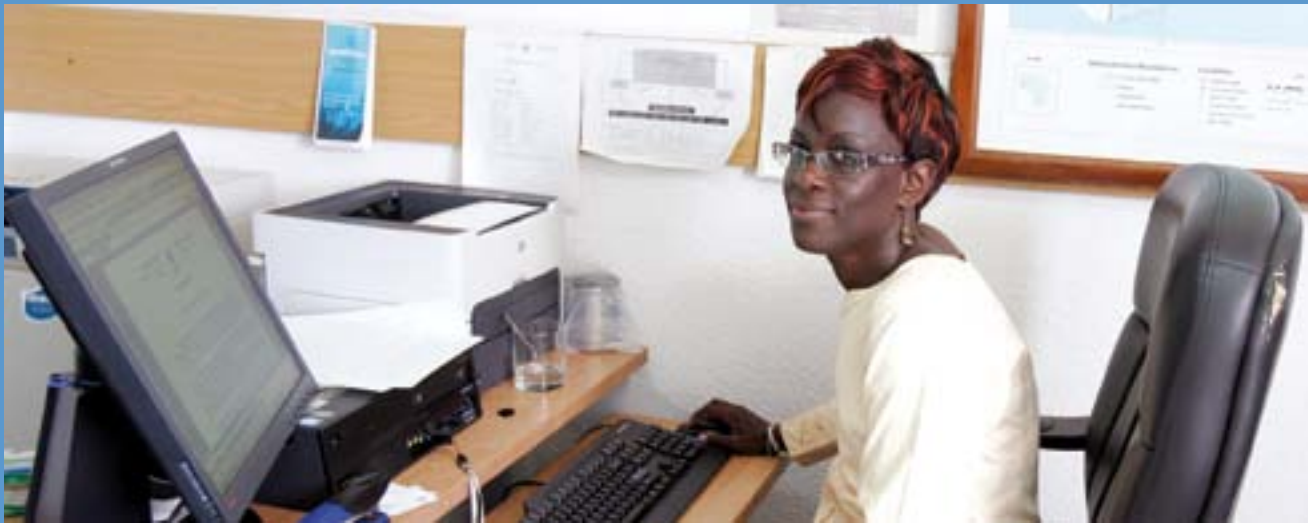
tionnelle de toute forme de violence à l'encontre des populations en général, et des femmes et des enfants en particulier, ainsi que la protection des populations civiles figuraient également parmi leurs demandes.

M. Ndolamb a assuré les représentantes des associations féminines que leurs préoccupations seraient portées à l'attention du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y. J. Choi. «**Je ne manquerai pas de transmettre vos doléances à M. Choi** », a-t-il dit, ajoutant que « la Directrice exécutive de ONU Femme sera également informée de votre démarche. »

Marie-Irène Richmond



# LA CRISE POSTÉLECTORALE TELLE QUE VÉCUE PAR UNE CHARGÉE DES DROITS DE L'HOMME



Fatou Thiam, Responsable du service Protection, documentation et Reporting de la DDH © UN/ONUCI

**J**e m'appelle Fatou D. Thiam. Je suis d'origine sénégalaise. Je travaille à l'ONUCI depuis le 21 avril 2004. Je dirige l'Unité « Protection, Documentation et Reporting » de la Division des Droits de l'Homme (DDH) de l'ONUCI. J'aime la justice. J'aime travailler au service des autres avec professionnalisme et intégrité. J'ai eu l'avantage de suivre de très près la situation des droits de l'homme dans le processus électoral. J'ai coordonné la permanence de la DDH au premier et second tours de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire.

A ce titre, j'ai suivi de très près tous les incidents rapportés dans le cadre du scrutin sur l'ensemble du territoire national par les collègues qui étaient sur le terrain dans les différents bureaux de vote. J'ai eu aussi le privilège de participer à la saisie des données des procès-verbaux au niveau de l'ONUCI, de vérifier et re-vérifier les données qui avaient été saisies.

Nous avons travaillé d'arrache-pied de jour comme de nuit pour faciliter la certification du RSSG. Je suis fière d'avoir participé à ce processus et fière de l'ONUCI qui a su travailler avec conviction et donc garder toute son impartialité.

J'ai été saisie d'un sentiment de lassitude, de découragement et de grande tristesse au vu de la tournure des évé-

nements politiques qui ont plongé la Côte d'Ivoire dans une nouvelle tourmente.

Quand donc cessera cette crise qui exacerbe la souffrance des populations ? Où sont passées toutes ces années que nous avons mises à former et à sensibiliser toutes les couches de la population aux principes fondamentaux des droits de l'homme ? Ces morts que l'on décompte ; ces familles explorées dont il faut calmer la douleur ; ces blessés qui demandent assistance ; ces personnes traquées, arrêtées, persécutées, qui pensent trouver refuge dans l'ancre internationale et toutes ces sollicitations toujours urgentes de Genève, de New-York, de la communauté internationale auxquelles il faut apporter rapidement une réponse. J'ai vu mes nuits écourtées par des appels de détresse à 1h00 ou 4h00 du matin ! J'ai imploré le ciel pour me donner la force de pouvoir calmer, rassurer et tenter de donner de l'espoir à toutes ces victimes de violence.

J'ai imploré le ciel de me donner la force de pouvoir continuer sans faillir. Je me souviens de l'appel de cet homme vers la mi-décembre qui me demandait de téléphoner rapidement chez Mlle X car les forces de l'ordre se trouvaient juste devant chez elle. J'ai appelé vers 22h30. Elle tremblait de peur. La voix saccadée, elle arrivait à

peine à respirer, « **ils sont là, ils sont derrière ma porte !** ». Que pouvais-je faire dans ce cas d'espèce ? J'ai réussi à la calmer en lui transmettant mon intime conviction que rien n'allait lui arriver avec l'aide de Dieu. Sa peur m'avait tellement marquée que je l'ai rappelée le lendemain matin. Elle me répondit d'une voix timide que tout allait bien. Quelle fut ma joie lorsqu'elle m'appela le 1er janvier pour me souhaiter la bonne année ! Je revois également ces deux filles violées par des forces censées les protéger parce que partisans supposées d'une tendance politique.

Comment faire pour effacer en elles ce sentiment de honte, de culpabilité, cette peur de stigmatisation et surtout comment faire pour les aider à retrouver leur assurance et leur dignité ? Pourquoi tant de haine ? L'espoir renaît en moi en relisant ces refrains de l'hymne ivoirien qui nous réaffirment les principes de l'unité et de la fraternité « Salut ô terre d'espérance, pays de l'hospitalité... »

Notre devoir sera d'être un modèle de l'espérance promise à l'humanité en forgeant unis dans la foi nouvelle la patrie de la vraie fraternité ». Je prie Dieu pour que la Côte d'Ivoire mette fin à la souffrance de ses enfants et retrouve son lustre d'antan dans la paix, la cohésion et le respect des droits de l'homme.

Fatou Thiam

# CARNETS DE VOYAGE D'UNE « RELOCALISÉE »

« Relocalisation », un mot qui est entré dans le jargon « onucien » depuis 2004. Il désigne le fait d'évacuer temporairement à l'extérieur de la Mission une partie du personnel pour des raisons sécuritaires. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a dû recourir à cette mesure en 2004, en 2006 et en 2010. Brigitte Karakezi, une « relocalisée » raconte son séjour dans la capitale gambienne.

Partir m'a toujours fait pleurer et aujourd'hui encore, je ne peux m'empêcher de verser des larmes quand je dois quitter un endroit.

Ce matin du 7 décembre 2010, quand j'ai serré dans mes bras les amis qui étaient descendus dans le Lobby de Sebroko pour me dire au revoir, la grosse boule qui serrait ma gorge depuis la veille au soir a fini par se transformer en larmes.

J'étais partagée entre le soulagement de quitter ce lieu plein de tension et la fureur impuissante d'abandonner les autres Ivoiriens et non Ivoiriens—dans une situation que la mission avait jugée risquée.

A Banjul où nous sommes arrivés deux heures après notre départ d'Abidjan, l'ambiance dans le hall de l'hôtel était aux retrouvailles. Je revoyais ce soir-là, avec grand plaisir des collègues avec lesquels j'avais eu à travailler au

cours de ces six dernières années.

Les premiers jours dans la capitale gambienne se sont donc passés presque sans que je m'en rende compte. En dehors de ma participation aux réunions administratives, j'ai pris part à des débats très enrichissants sur la situation telle que vécue par les uns et les autres.

Après quelques jours à Banjul et ses environs, j'ai découvert la Villa 25 de Sea view Garden Hotel où je me suis installée avec une collègue.

Ce lieu que les membres du personnel de l'ONUCI ont rapidement surnommé « l'Ambassade », a représenté pour beaucoup un point d'ancrage. L'ambiance qui régnait en permanence à l'Ambassade nous a permis de ne pas sombrer dans le désespoir, car nous craignons que cette évacuation sécuritaire ne pût avoir des conséquences sur notre avenir professionnel.

La vie à l'Ambassade était loin d'être mélancolique. Ce lieu a été un espace privilégié des rendez-vous culinaires, des débats très intenses et d'autres moments de communion entre collègues.

Une des dates clés de mon séjour banjulois a été le 15 décembre 2010...J'avais tout imaginé quant à la manière dont je voulais célébrer cette

journée consacrant ma quarantième année sur cette terre des hommes, mais j'étais loin de l'envisager ainsi.

Tout le long de la journée, j'ai cependant reçu des preuves d'amour et d'affection des miens. Les coups de fil et les messages sur ma page Facebook me sont parvenus de partout.

En fin de journée, j'ai été surprise d'être conviée à une belle fête organisée dans un restaurant de la place par mon cercle restreint d'amis, devant un magnifique gâteau et un cadeau qui m'a fait beaucoup plaisir. Les fêtes de fin d'année se sont passées presque en pointillé pour moi.

Le mois de janvier 2011 est arrivé avec son cortège de rumeurs qui ont beaucoup participé à la détérioration du moral des troupes, et comme les autres collègues Volontaires des Nations Unies (VNU), soucieux de leur avenir professionnel, j'ai vécu cette période en oscillant entre espoir et désespoir.

Lorsque j'ai appris que la mission me rappelait pour servir au sein de PIO, j'ai remercié Dieu de m'avoir donné l'opportunité de pouvoir de nouveau prendre part à la grande entreprise de maintien de la paix et d'assistance humanitaire que l'ONU mène en Côte d'Ivoire.

*Brigitte Karakezi*



Des membres du personnel de l'ONUCI à Banjul © UN/ONUCI



Une bougie de plus pour Brigitte...© UN/ONUCI



# DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ONUCI DE RETOUR DE CONGÉ ET DE LEUR RELOCALISATION RACONTENT LEUR AVENTURE



Une partie du personnel de l'ONUCI en partance pour Banjul © UN/ONUCI

Interrogés pour savoir comment ils se sentaient alors qu'ils s'apprêtaient à revenir à Abidjan après avoir été, dans certains cas, relocalisés en Gambie et dans d'autres encouragés à prendre des congés, les membres du personnel de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) évoquent leurs angoisses et leurs inquiétudes.

Ils avaient dû quitter précipitamment Abidjan, quelques semaines auparavant, sous un déluge de propagande et d'hostilité lancée contre l'ONU par le camp du président sortant Laurent Gbagbo. La campagne de propagande avait suivi la certification par le Représentant spécial du Secrétaire général, YJ Choi, du second tours de l'élection présidentielle du 28 Novembre 2010.

Le camp Gbagbo après avoir rejeté la certification, avait lancé cette campagne qui, aux dires du Secrétaire général Adjoint de l'ONU, Alain Le Roy, avait encouragé les attaques contre l'ONUCI. Les militants pro-Gbagbo, avaient bloqué des patrouilles, lapidé et brûlé des véhicules des Nations Unies. Ils avaient menacé de représailles le personnel de l'ONUCI. En conséquence, tous les véhicules es-



Briefing au staff rélocalisé © UN/ONUCI

tampillés UN avaient été interdits de circuler et le personnel encouragé à réduire ses déplacements.

Pas étonnant, que certains membres du personnel fussent inquiets et hésitants alors qu'ils se préparaient à revenir à Abidjan. Beaucoup étaient également anxieux car ils ne savaient pas s'ils seraient en mesure d'obtenir des visas d'entrée, ou si le Laissez-Passer des Nations Unies serait ac-

cepté par les agents de l'immigration et de la sécurité à l'aéroport d'Abidjan. Jibao Yimbo de la Sierra Leone et Sory Ibrahim Sangaré de la Guinée, ressortissants de deux pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, ont affirmé qu'ils n'avaient eu aucun problème avec l'immigration.

Toutefois, Jibao, qui s'était rendu aux États-Unis, a affirmé qu'il ne pouvait pas circuler à Abidjan parce qu'aucun véhicule de l'ONU n'était autorisé à le faire. Il a dû attendre à l'aéroport avant de prendre un avion de l'ONU pour se rendre au centre-nord, à Bouaké où il réside.

Pata Gambembo, venue spécialement de Suisse, avait eu la chance d'avoir son visa renouvelé, parce que l'original portait la signature d'un fonctionnaire de police proche du gouvernement sortant. Elle avait voulu se rendre à Abidjan incognito. Malheureusement, à sa descente d'avion, elle a été accueillie par des soldats du contingent bangladais, qui étaient venus dans un véhicule des Nations Unies. En dépit de sa peur d'être molestée par des jeunes pro-Gbagbo, elle s'était soumise à ce protocole de bienvenue.

Pata, Jibao et Sory ont eu plus de chance. De nombreux membres du personnel civil en provenance de Banjul ce 11 février, dans l'avion des Nations Unies, n'ont pas eu accès à l'aéroport d'Abidjan, parce que les droits d'atterrissage avait été retirée à l'ONUCI par le camp du Président Gbagbo.

Qu'en était-il de la vie à Banjul? **«C'était correct au début»**, selon Charles Nnoko. **«Mais elle est devenue ennuyeuse par la suite. Certains d'entre nous étaient préoccupés par le sort réservé à leur contrat et voulaient se remettre au travail.»**

Sam Fonkem

# L'IMPLICATION DES ORGANISATIONS SOUS-RÉGIONALES, RÉGIONALE ET INTERNATIONALE DANS LES EFFORTS DE RÉOLUTION DE LA CRISE IVOIRIENNE



La crise ivoirienne semble être l'affaire de tous © UN/ONUCI

La décision du Conseil de sécurité des Nations Unies, par sa résolution 1967, de renforcer les effectifs de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (UNOCI) témoigne de la forte détermination de la communauté internationale de contribuer à la création des conditions nécessaires à la résolution de la crise postélectorale qui secoue ce pays.

Les 2.000 casques bleus, les trois hélicoptères de combat et les autres ressources additionnelles consentis par le Conseil, le 19 janvier 2011, devront permettre à l'ONUCI de mieux effectuer les aspects-clefs de son mandat. Il s'agit notamment la protection des civils, de la protection de l'Hôtel Golf-siège du Gouvernement du Président Alassane Ouattara – de la sauvegarde des résultats de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010.

La volonté de contribuer à la résolution de la crise est partagée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et par des états et institutions d'Afrique et d'ailleurs.

Une fois la certification de l'élection présidentielle effectuée par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y.J. Choi, et entérinée par les Nations Unies, à travers son Secrétaire Général, Ban Ki-Moon, les organisations régionales et internationale

ont réagi avec une rapidité inhabituelle.

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), la France, les Etats-Unis et la plupart des états du monde, ont immédiatement reconnu le nouveau président et, face au refus du président sortant de quitter le pouvoir, certains ont imposé des sanctions économiques et financières contre son régime.

Depuis, les efforts continuent pour sortir de la crise. Et, dans ce cadre, quatre chefs d'Etats mandatés par l'UA ont séjourné à Abidjan du 21 au 23 février pour débloquer l'impasse créée par le refus du président Gbagbo de reconnaître la victoire de son adversaire.

La crise postélectorale ivoirienne constitue un des moments les plus significatifs de la collaboration sous-régionale, régionale et internationale pour la résolution d'une crise politique, et la question était d'identifier les facteurs ayant pu contribuer à cette implication de toute la communauté internationale.

Il est indéniable que la certification onusienne y est pour beaucoup. Selon la plupart des observateurs, elle a permis l'organisation d'une des élections

les plus réussies d'Afrique, avec un taux de participation des plus élevés et un scrutin considéré comme juste, transparent et équitable.

L'intérêt international est certainement aussi tributaire d'une préoccupation majeure : les répercussions potentielles du non-respect du résultat d'un tel scrutin sur un continent où des élections sont prévues dans plusieurs pays cette année. Résumant cette préoccupation lors d'une conférence vidéo avec la presse des Nations Unies, à New York, le 18 janvier 2011, M. Choi a fait remarquer : « **Si nous laissons le président sortant s'accrocher au pouvoir, quel est le message que nous donnons aux peuples ivoirien et africain ?** »

Un autre facteur est la crainte d'une violence généralisée et les effets potentiels sur la sous-région. Dans une déclaration publiée le 15 décembre 2010 à New York, Ban Ki-Moon a appelé les parties ivoiriennes et leurs sympathisants à faire preuve de patience et à s'abstenir de toute action qui puisse mener à la violence. Il a aussi souligné le fait que de telles actions pourraient avoir des conséquences imprévisibles, y compris le retour à la guerre civile.

Cependant, un facteur qui explique une bonne partie de l'engagement international est le désir de ne pas rater l'occasion de résoudre une crise qui n'a que trop duré. Intervenant à Addis-Abeba le 29 janvier lors d'une rencontre de l'UA, M. Ban a noté que les objectifs poursuivis par la CEDEAO, l'UA et l'ONU étaient clairs. Il s'agissait, selon le Secrétaire général de l'ONU, de mettre fin à une décennie de crise, d'éviter le retour à la guerre civile, de protéger les civils de la violence, de faire respecter les droits de l'homme et d'assurer le respect de la volonté du peuple, exprimée démocratiquement par la voie des urnes.

Kenneth Blackman



# LES CONTINGENTS GHANEEN ET BANGLADAIS QUITTENT BOUNA ET ODIENNE POUR BONDOUKOU ET MAN

Les mois de janvier et février ont été marqués dans le Denguélé et le Zanzan par le départ des contingents ghanéen et bangladais de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) de Bouna et d'Odienné.

Cette décision, pourtant conforme aux nouvelles dispositions du mandat et de la mission de l'ONUCI, consécutives à la crise postélectorale survenue au lendemain de la proclamation des résultats du 2nd tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, n'avait pas manqué de susciter inquiétude, émotion et même colère au sein des populations.

A Bouna où était basé le contingent ghanéen, les populations, après avoir marqué leur désaccord devant les responsables régionaux de l'ONUCI, avaient érigé des barricades pour empêcher la sortie des véhicules UN de la ville.

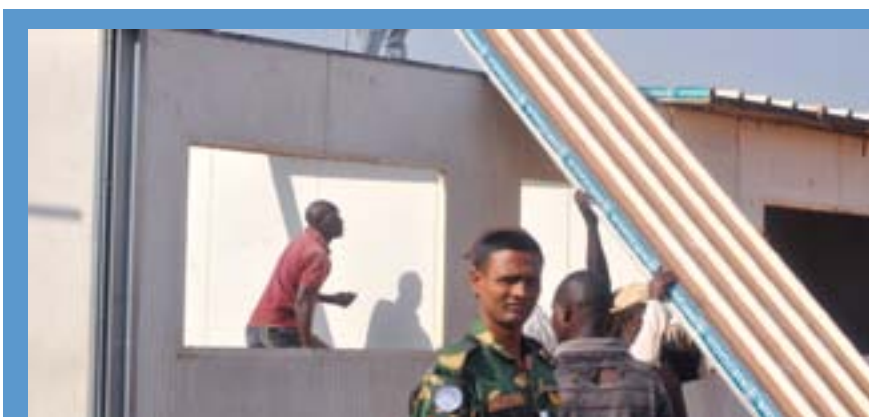
Le roi de Bouna, sa Majesté Diarakoroni II, s'était même joint à sa population pour exiger au cours d'une réunion extraordinaire tenue le 20 janvier, le retour de l'ONUCI. Il avait alors estimé que sa localité n'était pas en sécurité, puisqu'elle était située entre le Ghana et le Burkina-Faso. « **L'ONUCI est venue pour assurer la paix et la sécurité à Bouna. La paix n'est pas encore revenue, elle n'a donc pas le droit d'abandonner les populations** », avait fait remarquer sa Majesté Diarakoroni II.

Le commandant du contingent Ghanéen, le capitaine Ameteme, qui avait rencontré Sa Majesté Diarakoroni II, Roi de Bouna, avait dû lui expliquer les raisons de ce départ. « **Nous lui avons fait comprendre que parce que la paix était revenue à Bouna, nous devons aller vers d'autres endroits où les gens ont plus besoin de protection** », avait indiqué le Capitaine Ameteme.

A Odienné, même s'il n'y a pas eu de manifestation de rue, la tristesse était perceptible au sein de la population



Casques bleus de l'ONUCI...© UN/ONUCI



...en plein déménagement © UN/ONUCI

qui avait fini par s'habituer à la présence des militaires onusiens.

Pour le maire de la ville, Koty Souleimane Diakitè, le départ des bangladais était une grande perte. « **Après des années de collaboration, nous nous sommes habitués, à leur présence. Nous avons tissé des liens solides de fraternité et d'amitié** » avait-il souligné.

A sa suite, les jeunes d'Odienné regroupés au sein de l'Union de la Jeunesse Communale d'Odienné (UJCO), avait exprimé leur désarroi et demandé le maintien de la force à Odienné. Selon eux, la présence du contingent bangladais rassurait. Pour eux, la crise post électorale et la proximité de la ville avec la Guinée et le Mali auraient pu largement plaider en faveur du maintien des bangladais.

Le contingent bangladais était très apprécié des populations car en plus

de son engagement à faire respecter le cessez-le-feu, il avait accompli de nombreux travaux d'intérêt public.

Pour le Préfet de région et du département d'Odienné, Jérôme Soro Kaha, ce départ est regrettable. Toutefois, en bon joueur, il a souhaité une bonne mission aux soldats « **là où les populations ont davantage plus besoin d'eux** »

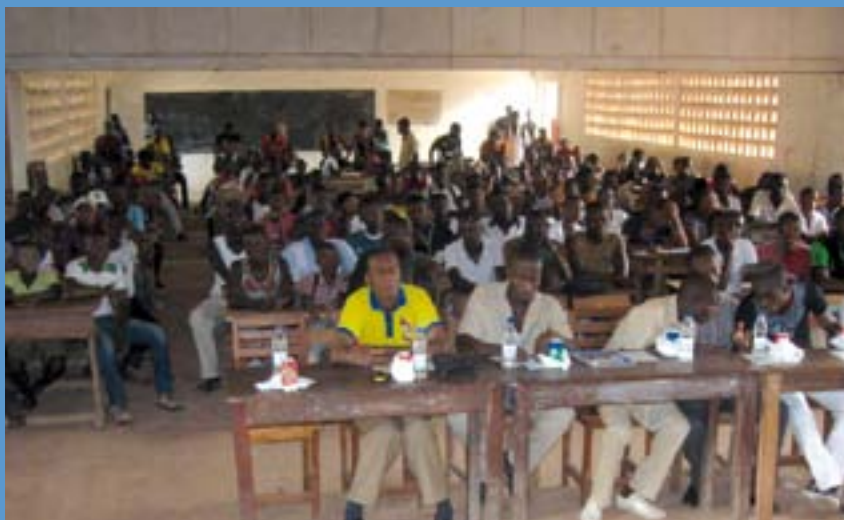
Le Bureau de l'Information publique et les composantes de l'ONUCI à Odienné, à l'occasion de plusieurs rencontres d'information de proximité qu'elles ont initiées, ont expliqué aux autorités locales et aux populations la nécessité et le bien fondé de ce redéploiement des forces onusiennes.

Il faut noter que les contingents ghanéen et bangladais ont été redéployés respectivement à Bondoukou et à Man.

Yacouba Kébé et Aminata Kakobi



# SAN PEDRO : L'ONU CI SENSIBILISE DES ELEVES A LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME



Les droits de l'homme, c'est aussi l'affaire des élèves © UN/ONU CI

Inculquer des notions des droits de l'homme aux élèves pour en faire des citoyens responsables. C'est c'est la tâche entreprise le 9 février, par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) et le Club des Droits de l'Homme du Lycée Inagoi de San Pedro, à 348 km au sud-ouest d'Abidjan.

Une centaine d'élèves ont participé à cette séance dont l'objectif était de promouvoir davantage la notion des droits de l'homme auprès des élèves et de les sensibiliser sur les violences basées sur le genre.

La sensibilisation s'est appuyée sur la diffusion du film « L'Otage », produit par l'ONU CI et mis à la disposition des participants par la mission. Une occasion pour Roger Agodé, chef du bureau régional des Droits de l'Homme de l'ONU CI à San Pedro de mettre en exergue les différentes violations de ces droits dont a été victime le personnage principal du film. Il a également invité les élèves au respect de tous les

droits et à contacter l'ONU CI lorsqu'ils sont violés.

Pour Baba Diaby du Bureau régional de l'Information publique de l'ONU CI, la présence de la Mission et la mise à la disposition du club des droits de l'homme de la logistique nécessaire à la tenue d'activités de sensibilisation, font partie des appuis multiformes de la Mission aux populations.

Après avoir vu le film, Nelly Corine Tchobi, élève au Lycée Inagoi, a fait part de son admiration face au dévouement de l'héroïne pour mettre fin à l'excision. « **Que nos parents et tous ceux qui font exciser leurs enfants arrêtent parce que ce n'est plus autorisé par la loi** », a-t-elle conseillé.

Pour sa part, Yves Djalega, également élève du même lycée, a fait remarquer qu'à, travers le film et la sensibilisation qui a suivi, « **les jeunes doivent savoir que la violence n'est jamais la solution aux problèmes** ».

Soulignant qu'il fallait suivre les voies de recours enseignées par l'œuvre cinématographique, il s'est en outre insurgé contre la discrimination entre les sexes avant de remercier l'ONU CI pour son soutien constant.

A l'ouverture de la cérémonie, Herman Kpanpi Coulibaly, président du Club des Droits de l'Homme, a indiqué que l'activité était placée sous le signe de la paix, de l'union et de la fraternité entre les élèves.

Francis Eissa Nzebo, assistant social à la Direction de la mutualité des œuvres sociales en milieu scolaire, a lui invité les élèves à éviter le tabac et les stupéfiants Il leur a également demandé de ne pas participer aux activités politiques ainsi qu'aux initiatives de nature à empêcher les cours à San Pedro et dans le Bas Sassandra. Invitant les élèves à travailler ensemble pour une nouvelle école ivoirienne où les droits de l'homme seront mieux respectés, Yebath Fallet, coordonateur régional de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), a pris l'engagement de tourner désormais le dos à la violence.

Des sketches mettant en scène les bonnes et mauvaises pratiques des droits de l'homme par des communautés ont ensuite été proposés à l'assistance.

Plus d'une centaine d'acteurs de la société civile de San Pedro avaient déjà participé à des séances et autres ateliers de formation en droits de l'homme, organisé par le Bureau régional des Droits de l'Homme de l'ONU CI, entre le 7 juillet et le 17 novembre 2010.

Baba Diaby

## FRÉQUENCES ONU CI FM



La radio des Nations Unies  
en Côte d'Ivoire

LA FRÉQUENCE  
DE LA PAIX !

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 •  
BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 •  
DABAKALA 93.9 • DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 • DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ  
91.1 • FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 • MAN 95.3  
• ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 • TABOU 95.3 •  
TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3